GROUPEMENT POLYCAP

PROJET 2018 - 2022

NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

LE GROUPEMENT POLYCAP

GROUPEMENT POLYCAP

POURQUOI **POLYCAP ?**

Afin d'améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap moteur et intellectuel, et plus particulièrement de polyhandicap, quatre organismes spécialisés :

- La Sauvegarde du Nord,

- l'ANAJI,

-le GAPAS,

- le CCAS de la Ville de Roubaix.

ont décidé d'unir leurs compétences et leur expertise en créant dès 2012 : le groupement de coopération médico-sociale (GCMS) POLYCAP.

Les objectifs mentionnés dans la convention constitutive du groupement sont alors :

- d'améliorer les réponses aux besoins des populations accueillies par la complémentarité des savoir-faire de ses membres ;

- de mutualiser compétences et expertises ;

- de fédérer les professionnels et leurs pratiques et développer le travail en équipe ;

- d' optimiser les services rendus aux personnes polyhandicapées.

NOS **VALEURS**

- **Partager** notre vision stratégique tout en gardant les spécificités et l'identité propre de nos membres
- **Partager** nos compétences
- **Promouvoir** une participation pleine et entière des personnes en situation de handicap

SOLIDARITÉ

RESPECT

ENTRAIDE

INNOVATION

LES **BÉNÉFICIAIRES**

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET LEURS PROCHES :

Les actions communes peuvent être plus ou moins proches du terrain et des personnes accompagnées. Pour autant, chaque action ou réflexion engagée a pour objectif d'améliorer le quotidien et l'accompagnement proposé aux personnes.

LES PROFESSIONNELS :

Ce sont les principaux acteurs des travaux du groupement. Les actions de Polycap sont mises en œuvre pour les soutenir et les accompagner dans l'évolution de leurs pratiques. Polycap est un moyen pour lutter contre l'isolement professionnel, diffuser les savoirs, mettre en œuvre des projets innovants et faire « un pas de côté ».

Polycap a également une dimension « tête de réseau » pour représenter les organismes membres à l'échelle régionale, voire nationale. Selon les thématiques, chaque organisme fait le choix de se faire représenter ou non. Après plusieurs années d'existence, Polycap est particulièrement identifié sur les questions relatives au Polyhandicap, à la coopération et au numérique dans le médico-social *(ANESM, ANAP, ARS, URIOPSS, collectif Polyhandicap, Association Ressources Polyhandicap Hauts-de-France...).*

Depuis l'origine du groupement, 14 établissements et services sont particulièrement identifiés car ils sont tous concernés par la question du Polyhandicap. Il s'agit d'un « fil rouge » entre ces acteurs.

Pour autant, le groupement pourra s'ouvrir à de nouveaux partenaires, en prenant comme fil rouge non plus le Polyhandicap, mais davantage les besoins communs des personnes liées à la singularité de leur Handicap (Handicaps rares, cérébraux-lésés...).

NOS **MISSIONS**

Les missions du Groupement se déclinent autour de **4 grands axes :**

Le parcours des populations accueillies

L'approche territoriale

La mutualisation des moyens

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

L'OBJECTIF :

que Polycap soit un outil de coopération bien identifié par les professionnels afin d'améliorer concrètement les réponses proposées aux personnes accompagnées tout en restant pertinent dans ses prises de position.

CES PRINCIPES D'INTERVENTIONS S'APPUIENT SUR UN CERTAIN NOMBRE DE RÉFLEXIONS PARTAGÉES :

- **Se fonder sur** une approche positive des capacités des personnes ;
- **Favoriser** l'autodétermination, au sens de la prise de décision et de l'amélioration de la qualité de vie des personnes, mais également la participation citoyenne au sens d'une construction collective ;
- **Promouvoir** le droit à l'accomplissement ainsi que le soutien de la personne et sa famille ;
- **Favoriser** le développement des apprentissages tout au long de la vie en gardant à l'esprit que la temporalité n'est pas la même pour tous ;
- **Appréhender** les arts et loisirs comme des vecteurs d'inclusion sociale et d'épanouissement ;
- **Accorder** une importance de premier ordre à la recherche scientifique ;
- **Investir** dans la formation et la qualité de vie au travail, considérer que l'épanouissement professionnel bénéficie *in fine* aux personnes accompagnées ;
- **Respecter** les spécificités des organismes et structures afin de coopérer et travailler ensemble, accepter les différences et se remettre en question ;
- **Déployer** une approche non segmentée en cherchant à développer les relations avec d'autres acteurs du champ du handicap, de la santé, et de la société civile en général.

LA **GOUVERNANCE**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GCSM POLYCAP (21 MEMBRES)

- Un représentant légal par organisme

- Deux représentants supplémentaires issus du Conseil d'Administration de chaque organisme, avec voix consultative

- Les directeurs de chacune des personnes morales membres participent également à l'Assemblée Générale avec voix consultative.

> Définit la politique et la stratégie générale du GCMS Polycap (ainsi que les axes de travail)
> Adopte le budget annuel
> Fixe les participations respectives des membres
> Assure l'élection, la nomination, le renouvellement de l'Administrateur
> Assure l'élection, la nomination, le renouvellement du Secrétaire Général
> Valide l'admission de nouveaux membres associés

ADMINISTRATEUR (ÉLU POUR 3 ANS) : CLAUDE HUJEUX

> Préside l'Assemblée Générale
> Prépare les ordres du jour des Assemblées Générales
> Convoque les administrateurs

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE (ÉLUE POUR 3 ANS) : ALINE BILLOIR

> Pilote l'action du chargé de mission
> Propose des axes de travail
> Représente le groupement auprès des partenaires et financeurs

CHARGÉ DE MISSION : JULIEN ROBERT

> Gère et coordonne les instances : Assemblée Générale, réunions des cadres et directeurs
> Suit et accompagne les groupes de travail :
réunions, production de supports et d'écrits, appui méthodologique, suivi de l'avancée des travaux...
> Élabore le budget prévisionnel et les comptes administratifs

NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

GROUPEMENT POLYCAP

NOS **ENGAGEMENTS**

A) NOS CONTRIBUTIONS RÉGIONALES ET NATIONALES

■ **Publication de « 10 initiatives communes sur le volet Polyhandicap» (juin 2017)**
Il s'agissait d'apporter un éclairage venu du terrain sur le volet polyhandicap déployé par les pouvoirs publics.

■ **Participation à des recommandations de l'ANESM**
- **2017 :** « Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap »,
- **2018 :** « L'accompagnement de la personne polyhandicapée ».

■ **SERAFIN PH**
- **Lettre ouverte** au Docteur Deveau, Directrice du projet Serafin PH.
- **Membre** de l'expérimentation depuis 2017.

B) OBSERVATOIRE

Un observatoire quantitatif et qualitatif pour :

■ **mieux connaître et valoriser** l'action des structures de Polycap ;

■ **développer** des outils communs pour faciliter le pilotage et le management des établissements et services ;

■ **s'évaluer** et porter un regard sur notre action ;

■ **décrire** l'inscription de Polycap dans un territoire en développant la notion de parcours.

C) FONCTION « RESSOURCE »

■ **Le numérique :** mise en œuvre d'un projet sur le numérique, inclusif, avec de multiples dimensions. NUM@C, le numérique au service de l'accompagnement, est un projet soutenu par le FEDER à hauteur de 550 000€.

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional.

UNION EUROPEENNE

l'Europe s'engage en Hauts-de-France avec le FEDER

■ **La douleur :**

- réflexion commune et un échange de pratiques,
- écriture d'un protocole commun de prise en charge de la douleur à destination des professionnels, des familles et des partenaires.

■ **L'autorité parentale :** réflexion sur les postures à adopter à partir de difficultés rencontrées sur le terrain, production de fiches pratiques.

D) LA GPEC

Des engagements communs autour de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences avec :

■ des **formations communes** pour enrichir les compétences en dehors des plans de formation (par ex : la méthode Bobath, l'accompagnement des cadres de proximité) ;

■ une politique de mobilité pour élargir les opportunités des parcours professionnels.

NOS **ENGAGEMENTS**

E) DES ACTIONS CONCRÈTES

- **L'accessibilité des loisirs :**

Organisation d'un « après-midi autrement » regroupant plus de 80 participants (en immense majorité des familles et des personnes accompagnées).

- **Des concertations communes** :

Elles sont organisées avec un conseiller pédagogique de l'Éducation Nationale et l'ensemble des enseignants du groupement sur des thématiques variées (les nouveaux programmes de maternelle, les intelligences multiples, l'évaluation positive…).

- **Contribution à des appels à projets :**

Polycap s'est associé à l'Institut Social de Lille pour répondre à l'appel à projets intitulé « Et nos voisins européens, comment font-ils ? » lancé par la CNSA, afin d'encourager l'organisation de voyages d'études en Europe sur la question du polyhandicap. Cette proposition a été retenue et 4 voyages ont été organisés en Belgique, Suède, Suisse et Espagne.

NOTRE **VISION 2022**

« Chaque citoyen, de la petite enfance jusqu'au grand âge, a un droit égal à bénéficier de l'ensemble des biens sociaux. Etre inclusif n'est donc pas faire de l'inclusion, pour corriger a posteriori les dommages des iniquités, des catégorisations et des ostracismes.

C'est redéfinir et redonner sens à la vie sociale dans la maison commune, en admettant que chacun est légataire de ce que la société a de plus précieux ; que l'humanité est une infinité de configurations de vie et une mosaïque d'étrangetés ; que la fragilité et la modestie ne sont pas synonymes de petitesse ; qu'il ne suffit pas aux hommes de venir au monde et que, jusque dans leurs plus secrets replis, ils désirent se sentir exister ; que l'équité et la liberté constituent le ciment d'une communauté humaine. »

Extrait du livre "La société inclusive, parlons-en ! Il n'y a pas de vie minuscule", paru aux éditions Erès, Charles Gardou.

A) LE VIRAGE INCLUSIF

Les organismes du groupement Polycap entendent opérer un véritable « virage inclusif » dans les prochaines années.

Concrètement, l'objectif est de s'interroger, dans chacun de nos travaux, sur la question de l'inclusion et sur la manière de réinventer notre modèle d'accompagnement en gardant à l'esprit la spécificité des publics que nous accompagnons et le respect de leur singularité.

B) UN INCUBATEUR DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

Enjeu : valoriser les innovations et les initiatives dans les organismes pour les faire grandir et en faire bénéficier le plus grand nombre.

Des synergies sont donc à créer sur :

- **l'accès au numérique et à la domotique** : utilisation d'outils, recherches-actions, etc.
- **la lutte contre l'illectronisme** soit le manque ou l'absence totale de connaissance des clés nécessaires à l'utilisation et la création des ressources électroniques.
- **l'adaptation de nos outils :** un travail spécifique est à mener sur la dimension communication, en particulier sur les outils CAA : communication adaptée, alternative ou augmentée. Concrètement, l'enjeu est de mutualiser nos réflexions sur cette thématique : échanges de pratiques, formations communes, créations de support en commun (Makaton, Pecs…).
- **le développement de la recherche** scientifique dans le médico-social, en finançant le coût d'un doctorat sur une thématique identifiée.

NOTRE **VISION 2022**

C) UNE RÉPONSE ACCOMPAGNÉE POUR TOUS

Polycap développe des pratiques de coopération et de coordination du parcours des personnes accompagnées :

- en travaillant sur des **projets communs,**
- en permettant des **temps d'échanges de pratiques** entre les professionnels,
- en favorisant **l'harmonisation des pratiques,**
- en menant une **réflexion partagée** sur la politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Polycap se doit d'améliorer sa coopération en matière d'orientation et d'admission afin d'éviter les ruptures de parcours. Un objectif majeur pour les prochaines années est de **développer un comité « d'admission » commun** avec des représentants de chaque établissement ou service.

Cette démarche s'inscrit dans le principe d'une réponse accompagnée pour tous. Le fait de « croiser les listes d'attente » permettra également d'identifier les personnes sans solution.

D) SERAFIN PH, RÉFORME DE LA TARIFICATION

Comme évoqué dans la partie « nos engagements », Polycap s'est rapidement saisi de l'importance de la réforme de la tarification SERAFIN PH (dès 2015).

Les enjeux sont multiples :

- **faciliter l'appropriation de la réforme** par l'ensemble des professionnels, administratifs ou directement concernés par l'accompagnement ;
- **poursuivre l'implication des organismes** dans les enquêtes de coûts et favoriser l'échange de pratiques ;
- **rester vigilant** sur le déroulement de la réforme et alerter si nécessaire.

Par ailleurs, la réponse accompagnée pour tous ou la réforme SERAFIN PH doivent nous interroger sur notre façon de répondre aux besoins des personnes. Notre plateau technique est-il suffisant ? Quels sont les ponts à créer, notamment avec le secteur sanitaire ?

E) S'OUVRIR AU NIVEAU EUROPÉEN ET INTERNATIONAL

La question du handicap est internationale. Les organismes du groupement sont ainsi persuadés de l'importance de **dépasser le contexte « Franco-Français »** et de la nécessité de créer « des ponts », en particulier avec nos voisins européens.

- des **missions d'études** en Suisse, Belgique, Espagne, Suède et au Québec,
- la participation du groupement à **l'université d'été sur la déficience intellectuelle,** qui a eu lieu en 2018 au Québec et aura lieu en 2020 à Arras.

ASSOCIATION Sauvegarde NORD

ROUBAIX CCAS

apas

anaji
Association du Nord d'Action en faveur des Jeunes déficients moteurs et de leur Intégration

GROUPEMENT POLYCAP

Centre Vauban - Immeuble Douai - 4ème étage
199/201 rue Colbert - 59045 LILLE CEDEX
www.polycap.fr